

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

Une maison d'habitation à Savigny-le-Temple (77176)

Visite le vendredi 3 septembre 2021 de 16 heures 45 à 17 heures 45

L'adjudication aura lieu le jeudi 16 septembre 2021
à 14 H, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de Savigny-le-Temple
(77176), 11, clos Paul Verlaine : Une maison d'habitation
d'une surface habitable de 101m² et cadastrée section AN n° 58

pour une surface de 03ca 78a.

OCCUPATION : Les lieux sont inoccupés.

MISE A PRIX : 20.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 3.000,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre.

- 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières 01.64.10.26.60 ; **courriel :** avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR, avocat poursuivant